

Usage Légumineuses potagères (sèches)-TPA*												
Lentille												
Spécialité commerciale	Second nom commercial et génériques (1)	substances actives	*pourriture grise et sclérotiniose	*maladie des tâches brunes	*rouille	Nb d'application max	DAR	ZNT aquatique	DVP (m)	Coût (€ HT/ha) RPD incluse	Mention d'avertissement (règlement CLP)	Mentions de danger (règlement CLP)
			botrytis, sclérotinia	ascochytose	rouille							
AMISTAR	ORTIVA GOLD, ZOXIS, AZOXYSTAR	azoxystrobine 250 g/l	1	0,8	1	2 (2) (3)	35	5	5	22-27	attention	H400, H410
HELIOSOUFRE S		soufre 700 g/l					3	5	-	-	danger	H318
LUNA SENSATION		trifloxystrobine 250 g/ha + fluopyram 250 g/ha	0,8	0,8		1	21	5	5	130	attention	H302:H400-H410
PROSARO	PIANO	prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l		1		2 (2)	35	5	-	54	attention	H315, H319, H361d, H410
RHAPSODY	SERENADE ASO	Bacillus subtilis str. QST 713 14.1 g/L	8 (4)			6	1	5	-	-	-	-
SCALA	TOUCAN	pyriméthanil 400 g/l	1,5			2	28	5	-	52	attention	H412

□ Manque de référence

■ Non homologué pour cet usage

La réglementation sur les produits phytosanitaires évolue (retraits, délai de commercialisation, etc...). Pour en savoir plus, consulter www.terresinovia.fr

AMM : Autorisation de mise sur le marché.

Règlement CLP (Classification labelling packaging) : règlement européen qui met en oeuvre les recommandations internationales du SGH (Système général harmonisé).

Avant tout mélange s'assurer du respect de la réglementation.

(1) : Il existe d'autres produits génériques. Lisez attentivement l'étiquette car les données réglementaires peuvent être différentes (AMM, mentions de danger, etc..).

(2) : Respecter un délai minimum de 14 jours entre deux applications.

(3) : Une seule application par an pour sols drainés (>45 % d'argile).

(4) : Dose maximale, 6 applications. 5 jours d'intervalle entre deux applications.